

Le projet de la FAO “GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales” (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Ce mois-ci, les composantes **Globales** du Projet ont permis à la FAO de finaliser l'étude [“The right to food and global strategic frameworks: The Global Strategic Framework for Food Security and Nutrition \(GSF\) and the UN Comprehensive Framework for Action \(CFA\)”](#), développée conjointement avec l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève. En lien avec les avancées récentes, cette étude vise à fournir des recommandations quant à la manière dont le droit à une alimentation adéquate peut être intégré au sein des cadres stratégiques. En tant qu'outil analytique et pragmatique, l'étude est divisée en quatre sections principales : l'évolution du droit à une alimentation adéquate et de l'approche basée sur les droits humains pour la lutte contre la faim; une introduction aux CGA et CSM; quelques pistes afin d'introduire le droit à une alimentation adéquate au sein du CGA; et des avenues visant à inclure le droit à une alimentation adéquate dans le CSM. Bien que le CGA soit déjà adopté, le CSM est présentement discuté, offrant ainsi une possibilité d'accroître l'inclusion du droit à une alimentation adéquate, tel que présenté dans l'étude. Ainsi, cette étude nous rappelle l'importance de saisir une telle opportunité.

Au cours du mois de mai, d'importantes discussions ont eu lieu concernant le cadre logique du projet au **Mozambique**. L'équipe du Projet, à Rome et au Mozambique, a récemment approuvé une version révisée du plan de travail qui a été ajusté afin de répondre aux besoins actuels du pays. L'emphase est désormais placée sur les activités de sensibilisation dans les secteurs législatif, institutionnel, des politiques et des programmes. Les résultats de cette révision sont également visibles au niveau des partenariats : ceux qui mettent en œuvre le Projet sur le terrain, soit le bureau de la FAO au Mozambique, SETSAN et MUGEDE (Organization of Mulher, Género e Desenvolvimento – Femmes, Genre et Développement), continueront de collaborer étroitement lors de nombreuses activités envisagées par le Projet, dont le succès est intimement lié à cette proximité et cette interaction.

Enfin, en **Bolivie**, l'équipe nationale du Projet a organisé la quatrième réunion de CT-CONAN, au cours de laquelle elle a présenté les progrès réalisés sur le document d'information pour la Politique alimentaire et nutritionnelle, qui inclut des programmes qui seront développés par les ministères de CONAN. Le document mentionne explicitement le droit à l'alimentation tout en incluant plusieurs initiatives et programmes munis d'une approche axée sur les droits de l'Homme. Au cours de la réunion, les participants ont convenus d'une date à la fin du mois de juin afin de présenter officiellement le document au Comité.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social
Division de l'Économie du Développement Agricole
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy
Tel: +39 06570 54285 /// E-mail: righttofood@fao.org
Site web: www.fao.org/righttofood

